



« LA VOIX DES LAITIERS – n°15 – Avril 2024 »

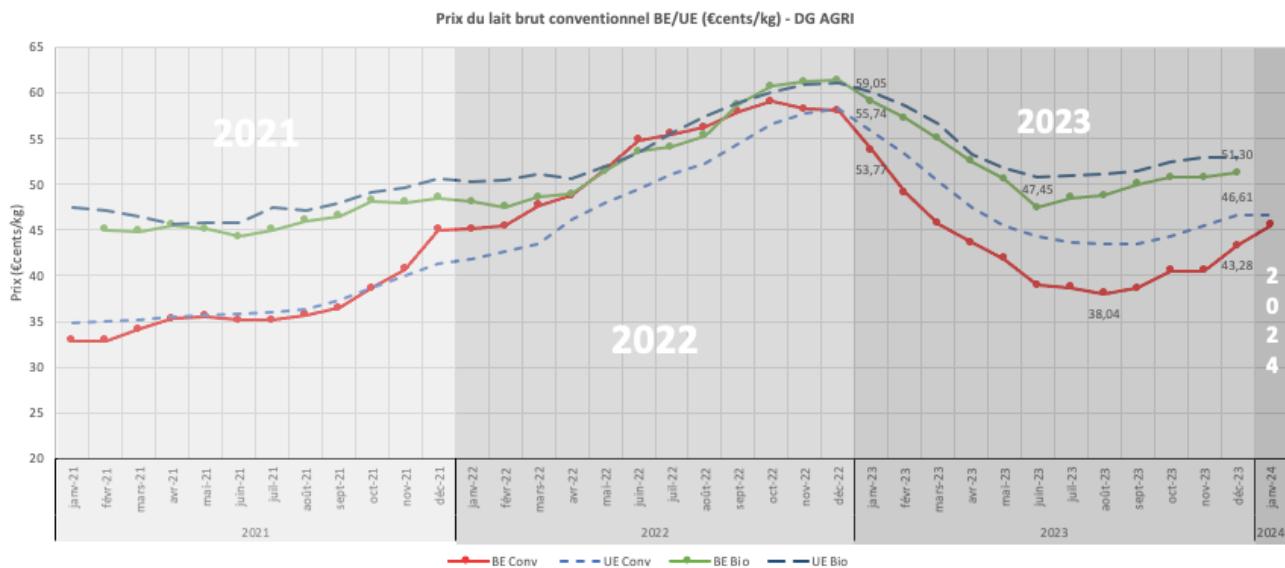
Défendons ensemble une rémunération équitable pour une agriculture durable !

Le prix du lait réaugmente doucement depuis le dernier trimestre 2023.

D'après les chiffres de la Commission européenne, en 2023, le prix du lait a connu une chute significative durant 8 mois consécutifs avant de repartir à la hausse. En comparaison avec 2022, le prix moyen annuel du lait conventionnel belge a diminué de plus de **20%**, passant de 53,77 €cents/kg à **43,28 €cents/kg** en 2023, atteignant au plus bas en août le prix de 38,4 €cents/kg, montant qui n'avait pas été atteint depuis plus de deux ans.

La situation du lait bio belge n'est guère différente, avec une baisse de prix observée tout au long de la première moitié de l'année 2023 pour atteindre 47 €cents/kg en juin. Le prix a commencé à remonter progressivement depuis lors, s'élevant à 51 €cents/kg en décembre. Le prix moyen du lait bio belge était de 51,83 €cents/kg en 2023, contre 54,15 €cents/kg en 2022.

Cette année, alors que le nombre de producteurs laitiers belges a une nouvelle fois baissé (passant de 6285 à 6065 producteurs), la Belgique a enregistré une production de lait record, dépassant les **4,7 millions de tonnes** (lait bio inclus). L'augmentation de **3,33%** de sa collecte nationale est nettement supérieure par rapport au niveau constant de production de l'Union Européenne (+ 0,1%).

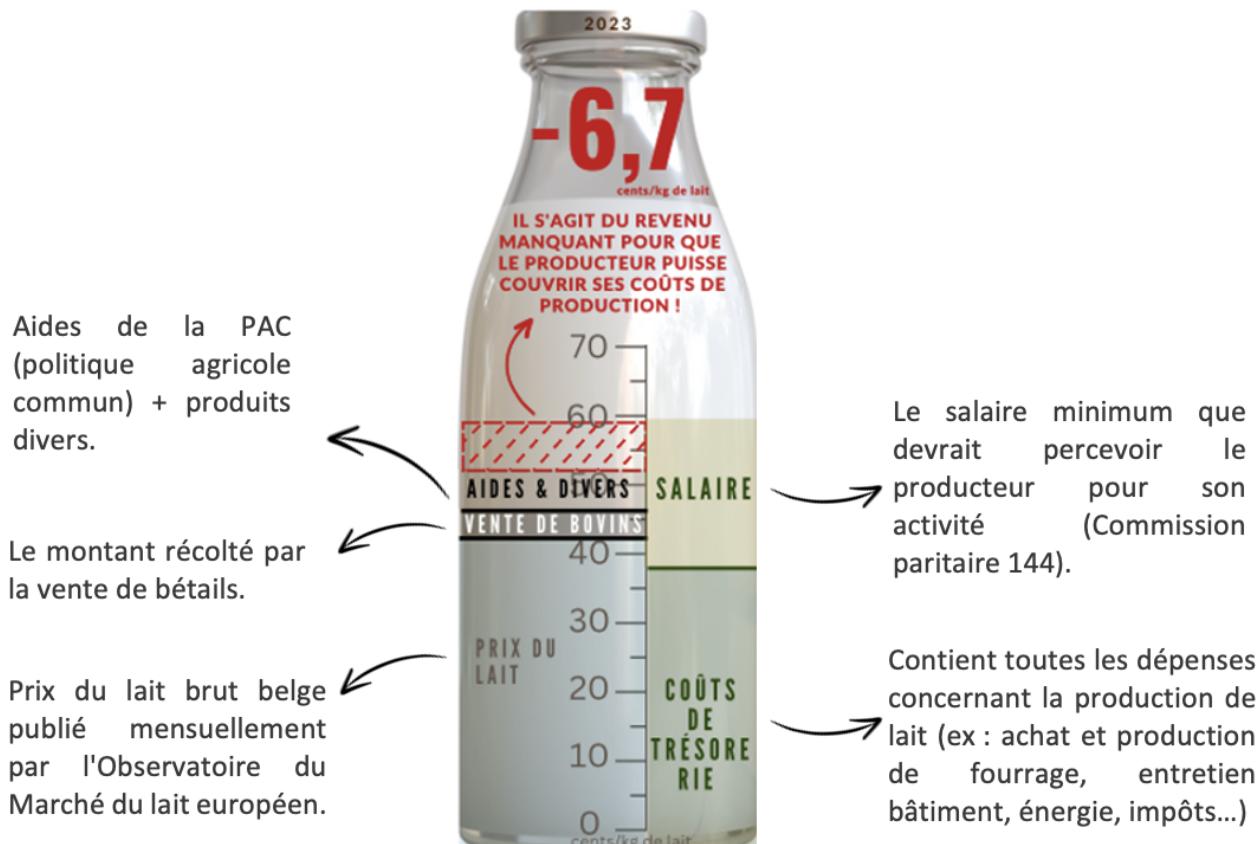


Graphique 1 : Évolution du prix du lait belge conventionnel (trait rouge) et biologique (trait vert) par rapport aux prix européens (traits pointillés bleu clair et bleu foncé) en centimes d'euros/kilogramme de janvier 2021 à janvier 2024.

Il a manqué de 6,7 €cents/kg pour couvrir les coûts de production, rémunération incluse.

Après une année 2022 où les recettes ont été supérieures aux coûts de production, un retour en à une situation moins rentable a été constaté en 2023, avec en moyenne, une part non couverte des

coûts (différence entre les coûts et les recettes) s'élevant à **6,7 €cents/kg de lait** (voir image ci-dessous).



Une baisse des revenus du producteur a eu lieu à partir du 2^{ème} trimestre en raison principalement de la diminution du prix du lait, bien que les coûts de production soient restés dans la moyenne durant les 4 trimestres (environ 59 €cents/kg rémunération cible du producteur incluse).



Figure 1 : La rentabilité financière de la production laitière est définie sur base de la différence entre tous les revenus et tous les coûts attribués à une exploitation laitière pour une période donnée. Les bouteilles ci-dessus représentent la part non-couverte des coûts des 4 trimestres de 2023.